

Automotive Industries
Association of Canada

Financial Statements

For the year ended
December 31, 2025

Association des
industries de
l'automobile du Canada

États financiers

Pour l'exercice terminé le
31 décembre 2025

Contents

Table des matières

Independent Auditor's Report	2 - 6	Rapport de l'auditeur indépendant
Financial Statements		États financiers
Statement of Financial Position	7	État de la situation financière
Statement of Changes in Net Assets	8	État de l'évolution de l'actif net
Statement of Operations	9	État des résultats
Statement of Cash Flows	10	État des flux de trésorerie
Notes to Financial Statements	11 - 17	Notes complémentaires



Tél./Tel: 613-237-9331
Télec./Fax: 613-237-9779
www.bdo.ca

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP
180 Kent Street
Suite 1700
Ottawa ON K1P 0B6 Canada

Independent Auditor's Report

Rapport de l'auditeur indépendant

To the members of the Automotive Industries Association of Canada

Aux membres de l'Association des industries de l'automobile du Canada

Opinion

We have audited the financial statements of the Automotive Industries Association of Canada (the "Association"), which comprise the statement of financial position as at December 31, 2025, and the statement of operations, statement of changes in net assets and statement of cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association des industries de l'automobile du Canada (l' "Association"), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et de l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Association as at December 31, 2025, and its results of operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of the Association in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Association's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Association or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Association's financial reporting process.

Other Information

Management is responsible for the other information. The other information comprises of the information included in the Annual report.

Our opinion on the financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the financial statements, our responsibility is to read the other information identified above and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the financial statements or our knowledge obtained in the audit, or otherwise appears to be materially misstated.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Autres Informations

La direction est responsable des autres informations, lesquelles comprennent les informations contenues dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance à leur égard.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations mentionnées ci-dessus et, ce faisant, à déterminer si celles-ci présentent des incohérences significatives avec les états financiers ou avec les connaissances que nous avons acquises au cours de l'audit, ou si elles semblent comporter des anomalies significatives.

We obtained the Annual report prior to the date of this auditor's report. If, based on the work we have performed on this other information, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact in this auditor's report. We have nothing to report in this regard.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Association's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Association's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Association to cease to continue as a going concern.
 - Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation;
 - nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada LLP

Chartered Professional Accountants,
Licensed Public Accountants

Ottawa, Ontario
April 8, 2026

BDO Canada S.R.L./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
8 avril 2026

**Automotive Industries
Association of Canada
Statement of Financial Position**

**Association des industries de
l'automobile du Canada
État de la situation financière**

December 31	2025	2024	31 décembre
Assets			Actif
Current			Court terme
Cash	\$ 477,560	\$ 567,869	Encaisse
Investments (Note 3)	5,444,106	4,908,888	Placements (Note 3)
Accounts receivable (Note 2)	213,898	474,991	Débiteurs (Note 2)
Prepaid expenses	165,696	126,969	Frais payés d'avance
	<u>6,301,260</u>	<u>6,078,717</u>	
Tangible capital assets (Note 4)	<u>50,374</u>	<u>94,789</u>	Immobilisations corporelles (Note 4)
	<u>\$ 6,351,634</u>	<u>\$ 6,173,506</u>	
Liabilities and Net Assets			Passif et Actif net
Current			Court terme
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 793,551	\$ 1,027,853	Créditeurs et frais courus
Deferred revenues (Note 6)	734,984	645,059	Produits reportés (Note 6)
	<u>1,528,535</u>	<u>1,672,912</u>	
Contractual obligations (Note 8)			Engagements contractuels (Note 8)
Net Assets			Actif net
Labour market	-	177,210	Marché du travail
Right to repair	212,251	218,296	Le droit à la réparation
Innovation Fund	323,096	379,837	Fonds d'innovation
Invested in tangible capital assets	50,374	94,789	Investi en immobilisations corporelles
Unrestricted	4,237,378	3,630,462	Non affecté
	<u>4,823,099</u>	<u>4,500,594</u>	
	<u>\$ 6,351,634</u>	<u>\$ 6,173,506</u>	

On behalf of the Board:

Au nom du Conseil d'administration:

Director *Tony Kuzynski* Director
 Director *Chris Kinghorn* Director

Automotive Industries Association of Canada
Statement of Changes in Net Assets

Association des industries de l'automobile du Canada
État de l'évolution de l'actif net

For the year ended December 31	Internally Restricted "Labour Market"	Internally Restricted "Right to Repair"	Internally Restricted "Innovation Fund"	Invested in Tangible Capital Assets	Unrestricted				Pour l'exercice terminé le 31 décembre
	Grevé d'affectations internes "Marché du travail"	Grevé d'affectations internes "Le droit à la réparation"	Grevé d'affectations internes "Fonds d'innovation"	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	2025	2024		
Balance, beginning of the year	\$ 177,210	\$ 218,296	\$ 379,837	\$ 94,789	\$ 3,630,462	\$ 4,500,594	\$ 4,232,929	Solde, début de l'exercice	
Excess (deficiency) of revenues over expenses	-	(183,255)	(56,741)	(50,851)	613,352	322,505	267,665	Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	
Interfund transfers (Note 1)	(177,210)	177,210	-	-	-	-	-	Virements interfonds (Note 1)	
Acquisition of tangible capital assets	-	-	-	6,436	(6,436)	-	-	Acquisitions d'immobilisations corporelles	
Balance, end of the year	\$ -	\$ 212,251	\$ 323,096	\$ 50,374	\$ 4,237,378	\$ 4,823,099	\$ 4,500,594	Solde, fin de l'exercice	

Automotive Industries Association of Canada
Statement of Operations

Association des industries de l'automobile du Canada
État des résultats

For the year ended December 31	Right to repair Le droit à la réparation	Innovation Fonds d'innovation	Unrestricted Non affecté	2025	2024	Pour l'exercice terminé le 31 décembre
Revenues						Produits
Programs	\$ -	\$ -	\$ 5,335,493	\$ 5,335,493	\$ 5,227,305	Programmes
Skills development fund project	-	-	2,922,122	2,922,122	3,005,228	Projet de développement des compétences
Membership fees	-	-	853,331	853,331	878,647	Cotisations des membres
Other income	-	-	95,063	95,063	88,256	Autres revenus
	-	-	9,206,009	9,206,009	9,199,436	
Expenses from operations						Charges sur les opérations
Administration	-	-	540,175	540,175	481,042	Administration
Committees	-	-	32,404	32,404	78,706	Comités
Programs	-	-	2,791,031	2,791,031	2,996,103	Programmes
Projects	183,255	56,741	40,035	280,031	270,091	Projets
Salaries and benefits socials	-	-	2,507,378	2,507,378	2,462,194	Salaires et avantages socials
Skills development fund project	-	-	2,922,122	2,922,122	3,005,228	Projet de développement des compétences
Travel	-	-	145,581	145,581	113,378	Déplacements
	183,255	56,741	8,978,726	9,218,722	9,406,742	
Excess (deficiency) of revenues over expenses from operations	(183,255)	(56,741)	227,283	(12,713)	(207,306)	Excédent (insuffisance) des produits sur les charges sur les opérations
Investment income and change in fair value of investments	-	-	335,218	335,218	474,971	Produits de placements et variation de la juste valeur des placements
Excess (deficiency) of revenue over expenses	\$ (183,255)	\$ (56,741)	\$ 562,501	\$ 322,505	\$ 267,665	Excédent (insuffisance) des produits sur les charges

Automotive Industries
Association of Canada
Statement of Cash Flows

Association des industries
de l'automobile du Canada
État des flux de trésorerie

For the year ended December 31	2025	2024	Pour l'exercice terminé le 31 décembre
Cash flows from operating activities			Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement
Excess of revenues over expenses	\$ 322,505	\$ 267,665	Excédent des produits sur les charges
Items not affecting cash:			Éléments sans effet sur l'encaisse:
Amortization of tangible capital assets	38,500	61,496	Amortissement des immobilisations corporelles
Change in fair value of investments	(170,922)	(383,131)	Variation de la juste valeur des placements
	190,083	(53,970)	
Changes in non-cash working capital:			Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement:
Accounts receivable	261,093	(271,173)	Débiteurs
Prepaid expenses	(38,727)	254,912	Frais payés d'avance
Accounts payable and accrued liabilities	(234,302)	(289,599)	Créditeurs et frais courus
Deferred revenues	89,925	(19,095)	Produits reportés
	268,072	(378,925)	
Cash flows from investing activities			Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement
Purchase of investments	(1,364,716)	(1,054,104)	Acquisitions de placements
Proceeds from disposal of investments	1,012,771	1,284,600	Ventes de placements
Acquisition of tangible capital assets	(6,436)	(31,757)	Acquisitions d'immobilisations corporelles
	(358,381)	198,739	
Net decrease in cash	(90,309)	(180,186)	Diminution nette de la trésorerie
Cash, beginning of the year	567,869	748,055	Encaisse, début de l'exercice
Cash, end of the year	\$ 477,560	\$ 567,869	Encaisse, fin de l'exercice

1. Accounting Policies

Status and Purpose of Organization

Automotive Industries Association of Canada (the "Association") is the voice and the resource for the automotive aftermarket industry in Canada. Its mandate is to promote, educate and represent members in all areas that impact the growth and prosperity of the industry. The Association is incorporated without share capital under the Canada Not-for-profit Corporations Act. The Association is a not-for-profit organization under the Income Tax Act and, as such, is exempt from income taxes.

The Association is comprised of a national office and divisions throughout Canada.

Basis of Accounting

The Association applies the Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Revenue Recognition

The Association follows the deferral method of accounting for contributions. Restricted contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are incurred. Unrestricted contributions are recognized as revenue when they are received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

1. Méthodes comptables

Statut et objectif de l'organisme

L'Association des industries de l'automobile du Canada (l'«Association») est le porte-parole et la ressource de l'industrie du marché secondaire de l'automobile du Canada. Son mandat consiste à promouvoir, à former et à représenter ses membres quant à toutes questions qui se répercutent sur la croissance et la prospérité de l'industrie. L'Association a été constituée sans capital-actions en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'Association est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, elle est exonérée d'impôt.

L'Association est composée du bureau national et de sections situées partout au Canada.

Référentiel comptable

L'Association applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

1. Accounting Policies (continued)

Revenue Recognition (continued)

Revenue from membership fees are recognized as revenue proportionately over the year to which they relate.

Revenues from programs are recognized as revenue when the course or event occurs.

Strategic partnership and project revenues are recognized as revenue in the year in which the related eligible partnership and project expenses are incurred.

Management fees and other revenues are recognized as revenue when the services are rendered.

Investment income is recognized as revenue when earned.

Financial Instruments

Initial and subsequent measurement

The Association initially measures its financial assets and liabilities at fair value. The Association subsequently measures all its financial assets and financial liabilities at amortized cost except for cash and investments which are measured at fair value.

Impairment

Financial assets measured at amortized cost are tested for impairment when there are indications of possible impairment.

Transaction costs

Transaction costs related to financial instruments that will be subsequently measured at fair value are recognized in the statement of operations in the year incurred. Transaction costs related to financial instruments subsequently measured at amortized cost are included in the original cost of the asset or liability and recognized in the statement of operations over the life of the instrument using the straight-line method.

1. Méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Les produits de cotisations des membres sont constatés à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les produits des programmes sont constatés lorsque le cours ou l'événement se produit.

Les produits de partenariats stratégiques et de projets sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges éligibles du partenariat et du projet sont engagées.

Les frais de gestion et autres produits sont constatés à titre de produits lorsque les services sont rendus.

Les produits de placements sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'Association évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception de l'encaisse et des placements qui sont évalués à la juste valeur.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation.

Coûts de transaction

L'Association comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

1. Accounting Policies (continued)

Tangible Capital Assets

Tangible capital assets are accounted for at cost and amortized on the basis of their useful life using the straight-line method over the following number of years:

Computer equipment and CRM	3 years
French ICAR IL classes	3 years

Impairment of Long-Lived Assets

When a tangible capital asset no longer has any long-term service potential to the Association, the excess of its net carrying amount over any residual value is recognized as an expense in the statement of operations.

Interfund Transfers

During the year, the Board of Directors approved the remaining funds of \$177,210 to be internally transferred from the Labour Market restricted fund to the Right to Repair internally restricted fund.

1. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire et le nombre d'années indiquées ci-dessous:

Matériel informatique et CRM	3 ans
Cours français ICAR IL	3 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Association, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Virements interfonds

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a autorisé le transfert du montant résiduel de 177 210 \$ du fonds grevé d'affectations internes Marché du travail au fonds grevé d'affectations internes Le droit à la réparation.

2. Accounts receivable			2. Débiteurs
	2025		2024
Accounts receivable	\$ 104,999	\$	164,571
Project funding receivable	108,899		310,420
	\$ 213,898	\$	474,991

Débiteurs
Financement de projet à
recevoir

3. Investments			3. Placements
	2025		2024
Short-term investments			Placements à court terme
Fixed income funds	\$ 1,421,553	\$	1,610,685
Equities			Actions
Canadian	1,615,329		1,241,994
International	1,041,499		737,157
Alternative investments	1,365,726		1,319,052
	\$ 5,444,107	\$	4,908,888

Obligations à revenu fixe
canadiennes
étrangères
Placements alternatifs

4. Tangible Capital Assets

4. Immobilisations corporelles

	2025		2024		
	Cost	Accumulated Amortization	Net carrying amount	Net carrying amount	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	
Computer equipment and CRM	\$ 116,675	\$ 83,999	\$ 32,676	\$ 68,634	Matériel informatique et CRM
French ICAR IL classes	51,110	33,412	17,698	26,155	Cours français ICAR IL
	<u>\$ 167,785</u>	<u>\$ 117,411</u>	<u>\$ 50,374</u>	<u>\$ 94,789</u>	

5. Line of Credit

The Association has an authorized operating line of credit of \$375,000 that is due on demand and bears interest at the bank's prime rate plus 1%, calculated and payable monthly. It is secured by a general security agreement covering all assets. At December 31, 2025, the Association had an undrawn credit capacity under this facility of \$375,000.

5. Marge de crédit

L'Association dispose d'une marge de crédit opérationnelle autorisée de 375 000 \$, exigible sur demande et portant intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 1%, calculé et payable mensuellement. Cette marge est garantie par une convention de sûreté générale sur la totalité de ses actifs. Au 31 décembre 2025, l'Association avait un solde inutilisé sous cette facilité de 375 000 \$.

6. Deferred Revenues

6. Produits reportés

	2025		2024		
Programs	\$ 614,174	\$ 534,768			Programmes
Membership fees	120,810	110,053			Cotisations des membres
Other	-	238			Autres
	<u>\$ 734,984</u>	<u>\$ 645,059</u>			

7. Related Party Transactions

The Association received \$3,190 (2024 - \$3,190) from High Five for Kids Foundation (the "Foundation"), a related charitable organization by virtue of representation on the board of directors, for management services provided during the year.

In 2019, the Association entered into an agreement with the Foundation where the Association will make annual contributions to the Foundation to disburse awards and scholarships. The Association reserves the right to terminate this Agreement and the annual distribution amounts specified with a 30 day notice to the Foundation. The Association contributed \$3,000 (2024 - \$3,000) to the Foundation during the year, included in project expenses.

These transactions are in the normal course of operations and are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed to by the related parties.

7. Opérations entre apparentés

L'Association a reçu 3 190 \$ (2024 - 3 190 \$) de la Fondation Un coup de main pour les enfants (la "Fondation"), un organisme de bienfaisance lié par la représentation au conseil d'administration, pour des services de gestion fournis au cours de l'exercice.

En 2019, l'Association a conclu une entente avec la Fondation en vertu de laquelle l'Association versera une contribution annuelle à la Fondation pour attribuer des prix et des bourses. L'Association se réserve le droit de résilier la présente convention et les montants de distribution annuels spécifiés avec un préavis de 30 jours à la Fondation. Au cours de l'exercice, l'Association a versé 3 000 \$ (3 000 \$ en 2024) à la Fondation, montant comptabilisé dans les charges de projets.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, ce qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

8. Contractual Obligations

Commitments Related to Royalty Agreement

The Association has entered into a three year agreement ending in July 2026 and shall be automatically renewed annually unless either party provides the other party written notice of non-renewal. The Association requires payment of royalties on ICAR training revenues calculated at the rates established in the agreement. Per the agreement, royalty rates range from 15% to 25%, or a fixed annual fee of \$2,500.

8. Engagements contractuels

Engagements contractuels liés aux redevances

L'Association a conclu une entente de trois ans se terminant en juillet 2026, qui sera automatiquement renouvelée annuellement, sauf si l'une des parties avise par écrit l'autre partie son intention de ne pas renouveler l'entente. L'Association exige le paiement de redevances sur les revenus de formation ICAR calculés en accord avec les taux établis dans l'entente. Selon l'entente, les taux de redevances varient entre 15 % à 25 % ou un frais annuel de 2 500 \$.

9. Financial Instruments

Credit risk

The Association is exposed to credit risk for its accounts receivable. The Association provides credit to its members in the normal course of its operations. The Association is also exposed to credit risk arising from all its cash accounts being held at one financial institution.

Other price risk

The Association is exposed to other price risk through its investments for which the value fluctuates with the quoted market price.

Interest rate risk

The Association is exposed to interest rate risk on its fixed interest rate financial instruments. Fixed interest rate instruments subject the Association to a fair value risk, since fair value fluctuates inversely to changes in market interest rates.

Credit risk, other price risk and interest rate risk have not changed for the current year.

9. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit pour l'Association est principalement lié aux débiteurs. L'Association consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités. L'Association est également exposé au risque de crédit découlant de tous ses comptes d'encaisse détenus dans une seule institution financière.

Risque de prix autre

L'Association est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

Risque de taux d'intérêt

L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur, puisque celle-ci varie de façon inverse par rapport aux variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque de crédit, le risque de prix autre et le risque de taux d'intérêt n'ont pas changé pour l'exercice en cours.